

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude**

*20 Avenue du Mal Juin – BP 136*  
**11022 CARCASSONNE**

**ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU.**

**I/CAHIER DES CHARGES**  
**II/REGLEMENT DE CONSULTATION**

Date et heure limites de réception des offres

**Jeudi 2 Septembre 2010 à 17 Heures**

**I / CAHIER DES CHARGES**

Organisme adjudicateur : **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude**, représentée  
par son Président, André SYLVESTRE.

Dossier suivi par :

I.CANAL

Tél. : 04 68 11 20 08

Fax : 04 68 11 20 33

Courriel : [i.canal@cm-aude.fr](mailto:i.canal@cm-aude.fr)

## **PREAMBULE**

La CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE est un établissement public administratif de l'Etat. Sa vocation est notamment de représenter les intérêts généraux de l'Artisanat et d'organiser l'apprentissage dans le secteur des Métiers.

## **ARTICLE 1<sup>ER</sup> - OBJET DE LA PRESTATION / CARACTERISTIQUES -**

Acquisition de fournitures de bureau (selon détails en Annexe) sur une période de 6 mois.

## **ARTICLE 2 – DECOMPOSITION EN TRANCHES ET EN LOTS -**

Le marché est composé d'une seule tranche et divisée en 3 lots :

- Lot 1 : Fournitures de Bureau (Annexe 2),
- Lot 2 : Fourniture de papier de reprographie (Annexe 3),
- Lot 3 : Fourniture de papier en-tête et d'enveloppes Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude (Annexe 4).

Les candidats pourront proposer une offre pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

## **ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHE, DELAIS D'EXECUTION, PENALITES -**

La durée du marché porte sur une période de six mois. Les livraisons seront étalées dans le temps, en 2 fois sur chacun des sites indiqués de Carcassonne, Narbonne et Lézignan-Corbières. Ces fournitures devront être livrées **au plus tard dans les 2 semaines suivant la réception du bon de commande.**

En cas de dépassement de ce délai, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité fixée à 50 EUROS par jour de retard.

Modalités de livraison : La livraison devra faire l'objet d'un avis de passage préalable et le conditionnement devra permettre l'accès au lieu d'entreposage définitif sans manutention.

## **ARTICLE 4 - DETERMINATION DU PRIX -**

Les prix sont forfaitaires et fermes et réputés inclure la totalité des prestations, frais et dépenses.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation ou la fourniture, ainsi que le cas échéant, tous les frais afférents notamment au conditionnement et au transport.

## **ARTICLE 5 - REMUNERATION DU TITULAIRE -**

Les sommes dues au titulaire du marché seront réglées à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes selon les modalités énoncées dans l'article 98 du Code des Marchés Publics.

## **ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE -**

Sans objet

## **ARTICLE 7 – ASSURANCES -**

Le titulaire devra justifier dans un délai de 15 jours après la notification du marché et avant tout commencement d'exécution qu'il est titulaire d'une assurance garantissant sa responsabilité à l'égard des tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par la conduite des prestations ou les modalités de leur exécution. La garantie devra être suffisante pour couvrir l'ensemble des risques ; elle devra être illimitée pour les dommages corporels. Les transports sont effectués sous la responsabilité du titulaire. Celui-ci doit être assuré pour ces transports.

## **ARTICLE 8 – CONTRACTUALISATION -**

Le présent Cahier des Charges n'est pas le contrat définitif et fera l'objet d'une contractualisation ultérieure avec le candidat retenu. La CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE se réserve le droit d'insérer au contrat des dispositions d'ordre technique qui ne figurent pas au présent cahier des charges sans que ces dispositions changent l'économie générale du présent cahier des charges.

Le CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE, se réserve la possibilité de négocier sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix (Art 28 du CMP).

<b>Fait en un seul exemplaire original à :</b>	
<b>Le :</b>	/ / 2010
<b>Le prestataire :</b> <i>Mentions manuscrites "Lu et accepté"</i> <i>Cachet de l'entreprise et signature</i>	<b>Le Président,</b>  <b>André SYLVESTRE.</b>

## **II / REGLEMENT DE CONSULTATION**

Le Règlement de Consultation précise les modalités de la procédure de mise en œuvre par la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE et les conditions de participation des candidats.

Les candidatures ne satisfaisant pas aux obligations de l'article 43 du Code des Marchés Publics ne sont pas recevables (voir la déclaration sur l'honneur figurant dans l'annexe 1 du présent document).

Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces demandées (ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne seront pas admises).

### **ARTICLE 1ER - PROCEDURE -**

Le présent Marché est passé selon une Procédure Adaptée conformément aux dispositions de l'article 28/30 du Code des Marchés Publics.

Il s'agit d'un Marché à Bon de Commande.

Les délais de remise des candidatures et des offres sont indiqués dans l'Avis de Publicité.

### **ARTICLE 2 – ALLOTISSEMENT ET TRANCHES -**

Le marché fera l'objet d'une seule tranche décomposée en 3 lots comme indiqué dans le Cahier des Charges.

### **ARTICLE 3 – NEGOCIATION -**

La CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE, se réserve la possibilité de négocier sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix (Art 28 du CMP).

Si nécessaire, une négociation pourra être engagée avec un ou plusieurs candidats sur la base du présent Cahier des Charges.

Les candidats s'engagent à veiller à la confidentialité de toute information autre que celle figurant sur le présent Cahier des Charges et intéressant le fonctionnement interne de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE qu'ils pourraient être amenés à obtenir au cours de la phase de négociation.

#### **ARTICLE 4 - COMMANDES SUPPLEMENTAIRES -**

La CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE pourra, si nécessaire, commander au titulaire du marché, dans le cadre de la même prestation, une quantité variant de plus ou moins 10%.

La commande sera effectuée aux conditions prévues par le Cahier des Charges.

#### **ARTICLE 5 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES -**

Les candidats devront justifier de la capacité technique requise et des moyens financiers et humains pour la réalisation de la prestation dans le délai imparti :

- références professionnelles,
- capacité technique du candidat,
- capacité financière du candidat.

#### **ARTICLE 6 - CRITERES DE CHOIX DES OFFRES -**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-après :

	Critères	%
1	Qualité du produit	60 %
2	Prix	40 %

Afin d'aider la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE à juger de la qualité du produit, les candidats fourniront, s'il y a lieu, des échantillons des produits de référence.

#### **ARTICLE 7 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES -**

Les candidatures/offres seront adressées à la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude, 20 avenue Maréchal Juin, BP 136, CARCASSONNE Cedex (11022)** au plus tard à la date indiquée dans l'Avis de Publicité. Toute offre reçue postérieurement à cette date sera rejetée.

Les candidatures et offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

#### **Justificatifs de candidature**

- Lettre de candidature,
- Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées pour engager le candidat,
- Déclaration du candidat (DC5) dûment complétée et signée,

- Attestations fiscales et sociales ou état annuel des certificats reçus (DC7) ou attestation sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales,
- Attestation sur l'honneur figurant en annexe du présent document, signée,
- En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années,
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Certificats de qualifications professionnelles, la preuve de la capacité du candidat pouvant être apportée par tout moyen.

### **Contenu de l'Offre**

- Acte d'Engagement (DC8) signé et portant le cachet de l'entreprise,
- Devis/budget détaillant les prix prévus pour chaque poste et chaque prestation,
- Liste de références clients,
- Echantillons,
- Le présent Cahier des Charges signé et portant le cachet du candidat,
- Attestation d'assurance.

Les formulaires types (DC4, DC5, DC7, DC8, etc.), demandés aux candidats lors des consultations, peuvent être obtenus directement sur le site du MINEFI : <http://www.minefe.gouv.fr> (thème Marchés Publics).

### **ARTICLE 8 - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ -**

En cas de contradiction entre elles, les pièces constitutives du marché sont par ordre de priorité les suivantes :

- l'Acte d'Engagement et le devis du candidat,
- le présent Cahier des Charges, dont l'exemplaire conservé dans les archives de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE fait seul foi.

### **ARTICLE 9 - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES -**

La durée de validité des offres est fixée à 120 jours (à compter de la date limite de réception des offres).

### **ARTICLE 10 – VARIANTES -**

Les variantes (ne) sont (pas) admises.

**Attestation sur l'honneur**

Je soussigné, ..... ;  
Nom de l'entreprise : ..... ;

Atteste sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics et indiqués ci-dessous :

Ne sont pas admises à soumissionner :

1° - Les personnes qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du Code Pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L. 152-6 du Code du Travail et par l'article 1741 du Code Général des Impôts ;

2° - Les personnes qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du Travail ;

3° - Les personnes en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce et les personnes physiques dont la faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du même code, a été prononcée ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les personnes admises au redressement judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du Code de Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

4° - Les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date. Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues aux alinéas précédents ne peuvent être personnellement candidates à un marché.

De même, ne sont pas admises à concourir aux Marchés Publics les personnes assujetties à l'obligation définie à l'article L. 323-1 du code du travail qui, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit la déclaration visée à l'article L. 323-8-5 du même code ou n'ont pas, si elles en sont redevables, versé la contribution visée à l'article L. 323-8-2 de ce code (article 29 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005).

Date :

Signature :

## LOT 1 - FOURNITURES DE BUREAU

	CODE ARTICLE	Sinon article intermédiaire	Page		DESIGNATION	CONDITION NEMENT	MARQUE OUI OU NON	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	PRIX TOTAL H.T.	dont CFAI quantité	dont CMA quantité
					15003 POUR QUO VADIS	UN	N	1			0	1
					18111 E POUR EXACOMPTA	UN	N	1			0	1
					22422 E POUR EXACOMPTA	UN	N	1			0	1
					28272 E POUR EXATIME 21	UN	N	2			0	2
					AGENDA 2011 FORMAT A 4	UN	N	2			2	0
					AGENDA EXDI REF 302 16 24	UN	N	5			0	5
					AGRAFES 26/6 - BTE 1000	BTE	N	110			10	100
					AGRAFES N°10	BTE	N	2			0	2
					AGRAFEUSE PINCE MODELE P3	UN	O	7			7	0
					AGRAFEUSE TABLE 26/6	UN	N	7			0	7
					ATTACHES GEANTES BTE 100	BTE	N	3			2	1
					BAGUETTE A RELIER EPAISSEUR 12 MM BTE 25	UN	N	5			4	1
					BAGUETTE A RELIER EPAISSEUR 15 MM BTE 25	UN	N	5			4	1
					BAGUETTE A RELIER EPAISSEUR 9 MM BTE 25	UN	N	4			4	0
					BLOC 5 PRISES ELECTRIQUES	UN	N	3			0	3
					BLOC ORDINAIRE A4 LOT 10	UN	N	2			2	0
					BLOC PERFORE RHODIA AUDIT JAUNE	LOT	O	10			10	0
					BLOC REPOSIT 38*51m-POST-IT - LOT 12	LOT	O	10			5	5
					BLOC REPOSIT 76*127-POST-IT - LOT 12	LOT	O	10			10	0

				BLOC REPOSIT 76*76-POST-IT - LOT 12	LOT	O	15			7	8
				BLOC STENO 148x210 180p	UN	N	3			3	0
				BOITE ARCHIVE 34x25 DOS 10 (1x50)	UN	N	7			3	4
				BOITE ARCHIVE 34x25 DOS 15 (PQ 50)	PQT	N	3			0	3
				BRACELET BLOND 120 BTE 100G 20mm	BTE	N	4			4	0
				BRACELET BLOND 1200*15MM BTE 100G	BTE	N	2			2	0
				BROSSE EFFACEUR MAGNETIQUE	UN	N	30			15	15
				CAHIER A4 GRANDS CARREAUX SPIRALE 192 PAGES	UN	N	10			10	0
				CAHIER A4 PETITS CARREAUX SPIRALE 192 PAGES	UN	N	5			0	5
				CAHIER PETIT CARREAUX 192P A4	UN	N	3			3	0
				CAHIER SPIRALE 5 5 100 P 17x22	UN	N	20			0	20
				CALCULATRICE CASIO HL 820	UN	O	2			2	0
				CARNET 160 MESSAGE RECU RINGBAC BTE de 5	BTE	O	10			0	10
				CARNET RI 100P 9x14	UN	N	4			0	4
				CARTOUCHE ENCRE EPSON T061140	UN	O	8			8	0
				CARTOUCHE ENCRE EPSON T061240	UN	O	2			2	0
				CARTOUCHE ENCRE EPSON T061340	UN	O	2			2	0
				CARTOUCHE ENCRE EPSON T061440	UN	O	2			2	0
				CARTOUCHE LASER HP C4092A	UN	O	4			4	0
				CARTOUCHE NOIRE 339	UN	O	6			0	6
				CARTOUCHE TONER BROTHER TN 200	UN	O	1			0	1
				CARTOUCHE TONER BROTHER TN 8000	UN	O	5			5	0
				CD RW BTE 10	BTE	N	2			0	2
				CHEMISE 3 RAB ELAST CL 5/ 1 0 Assortiment PQT 10	PQT	N	5			0	5
				CHEMISE 3 RABAT ELAST CL 5/10 BLEU	UN	N	6			6	0

					CHEMISE 3 RABAT ELAST CL 5/10 HAVANE	UN	N	4			4	0
					CHEMISE 3 RABAT ELAST CL 5/10 JAUNE	UN	N	5			5	0
					CHEMISE 3 RABAT ELAST CL 5/10 ROUGE	UN	N	4			4	0
					CHEMISE 3 RABAT ELAST CL 5/10 VERT	UN	N	3			3	0
					CHEMISE EXT TOILE 24(PQ 5 )	PQT	N	4			0	4
					CHEMISES 250G 24*32 ASSORTI PQT 100	PQT	N	10			10	0
					CISEAUX AMBIDEXTRE 17CM T	UN	N	10			3	7
					CLASSEUR A LEVIER A4+ DOS 5 Assortis	UN	N	2			2	0
					CLASSEUR DOS 8 ASSORTIS	UN	N	5			5	0
					CLASSEUR INNOVATION Double mécanisme 4 anneaux + compresseur capacité 800 feuilles	UN	N	1			1	0
					CLASSEUR JAUNE DOS 8	UN	N	3			3	0
					CLASSEUR ORANGE DOS 8	UN	N	3			3	0
					CLASSEUR SOUPLE 4 ANNEAUX DOS DE 20	UN	N	8			1	7
					CLASSEURS GRIS	UN	N	50			0	50
					CLES USB 4 GB	UN	N	10			0	10
					COINS LETTRES BTE 1000	BTE	N	1			0	1
					COLLE UHU STIC PM 8	UN	O	66			18	48
					CORBEILLE A COURRIER BLEU	UN	O	19			4	15
					CORBEILLE A PAPIER 16 L	UN	N	4			0	4
					CORBEILLE SUPERPOSABLE AJOUREE ROUGE	UN	N	4			4	0
					CORBEILLE SUPERPOSABLE RENFORCEE BLEU	UN	N	4			4	0
					COUVERTURE CRISTAL 20/10 - PQ 100	PQT	N	11			1	10
					COUVERTURE GRAIN CUIR IV PQT 100	UN	O	2			2	0
					CRAIES ENROBEES B - BTE 100	BTE	N	1			0	1
					CRAYONS HB - BTE 12	BTE	N	5			2	3

					DEGRAFEUSE METAL ET PLASTIQUE	UN	N	2			0	2
					DEROULEUR DE SCOTCH	UN	N	1			1	0
					DEVIDOIR A SCOTCH DE BUREAU	UN	N	6			3	3
					DEVIDOIR ADHESIF LOURD 33 m	UN	N	5			0	5
					DEVIDOIR CORRECTION PRITT	UN	O	10			0	10
					DEVIDOIR CORRECTION PRITT 4,2 Recharge	UN	O	10			0	10
					DEVIDOIR CORRECTION TOMBOW 4,2M	UN	O	144			96	48
					DEVIDOIR TRIDEX BLEU	UN	O	7			7	0
					DVD R	BTE	N	5			2	3
					DVD RW	BTE	N	6			0	6
					ENCREUR 6 4910 NOIR	UN	N	1			1	0
					ENCREUR 6/4926	UN	N	1			1	0
					ENCREUR 6/50 LOT 3	LOT	N	2			2	0
					ENCREUR 6/50 LOT 3	LOT	N	1			1	0
					ENCREUR POUR TRODAT 4911	LOT	N	1			1	0
					ENCREUR S 5427	UN	N	5			0	5
					ENVELOPPES B. FN 90G 162X229 BTE 500	BTE	N	10			10	0
					ENVELOPPES DL 80G AUTOC BLANCHE BTE 500	BTE	N	5			5	0
					ENVELOPPES DL 80G BLC FENETRE BTE 500	BTE	N	10			10	0
					ENVELOPPES KRAFT 120 G 3 SOUFFLETS LOT 250	LOT	N	2			1	1
					ENVELOPPES KRAT 90G 16*23 BTE 500	BTE	N	1			1	0
					ENVELOPPES SAC 120 G 3 SOUFFLETS LOT 250 28*36 PQT 50	PQT	N	2			2	0
					ENVELOPPES SAC KRAFT C4 250 blanc fenetre	LOT	N	10			0	10
					ENVELOPPES SACS KRAFT 90G 16*23 BTE 500	BTE	N	15			15	0

					ENVELOPPES SACS KRAFT 90G 23*32 BTE 250	BTE	N	19			5	14
					EPHEMERIDES 2011	UN	N	16			0	16
					EPHEMERIDES 2011 SOCLE ET AGENDA 2011	UN	N	2			2	0
					EPINGLES SIGNALISATION 13239 BTE	UN	N	5			0	5
					ETIQ ADRESS CC 10,5 BTE 1000	BTE	N	2			2	0
					ETIQUETTES ADRES 70x35(BTE 2400)	BTE	O	10			0	10
					ETIQUETTES ADRESS 10,5*3 BTE 1600	BTE	N	8			8	0
					ETIQUETTES AFFRANCHISSEMENT 140/40	BTE	N	1			0	1
					ETIQUETTES DOS CLASSEUR 64142	BTE	N	5			0	5
					ETIQUETTES N°8 ASSORTIES BTE 5	UN	N	5			0	5
					ETUI 12 MINES PENTEL 0,5	ETUI	O	3			0	3
					ETUI 12 MINES PENTEL 0,7	ETUI	O	3			0	3
					EUROTOME 24POUR EXACOMPTA	UN	N	1			0	1
					EXACOMPTA EN ROUGE 27442 E	UN	N	1			0	1
					EXDI ORPHEE 16 16 REF 307	UN	O	1			0	1
					FICHE PLAN IND 2 blc PQT 100	PQT	N	6			6	0
					FICHE PLAN IND 2 bleu PQT 100	PQT	N	3			3	0
					FICHE PLAN IND 2 gris bleuté PQT 100	PQT	N	3			3	0
					FICHE PLAN IND 2 gris PQT 100	PQT	N	3			3	0
					FICHE PLAN IND 2 jaune PQT 100	PQT	N	1			1	0
					FICHE PLAN IND 2 marron PQT 100	PQT	N	3			3	0
					FICHE PLAN IND 2 rose PQT 100	PQT	N	3			3	0
					FICHE PLAN IND 2 rouge PQT 100	PQT	N	1			1	0
					FLACON CORRECTEUR	UN	N	10			10	0

				GOMME PLASTIQUE BLANCHE	UN	N	20			0	20
				INTERCALAIRE CART LUST 22(JEU 12 ) 220G	UN	N	47			27	20
				INTERCALAIRE CART LUST 22(JEU 6 ) 220G	UN	N	30			10	20
				INTERCALAIRE MENSUEL	UN	N	10			0	10
				INTERCALAIRES ALPHABETIQUES	UN	N	3			0	3
				LEMAN CLIP BTE 50	BTE	N	2			0	2
				LUTIN 30 POCHEs	UN	N	11			5	6
				MANIFOLD 10x15 dupli	UN	N	40			0	40
				MARQUEUR INDELEBILE ROUGE W10	UN	N	10			0	10
				MARQUEUR PERMANENT NOIR	UN	O	39			15	24
				MARQUEUR PERMANENT BLEU	UN	O	12			0	12
				MARQUEUR PERMANENT VERT	UN	O	12			0	12
				MARQUEUR TABL BLC FIRST OGI BLEU BTE 12	BTE	O	18			13	5
				MARQUEUR TABL BLC FIRST OGI NOIR BTE 12	BTE	O	17			13	4
				MARQUEUR TABL BLC FIRST OGI ROUGE BTE 12	BTE	O	9			7	2
				MARQUEUR TABL BLC FIRST VERT BTE 12	BTE	O	10			7	3
				MARQUEUR TABL VELLEDA 1791 BI BLEU BTE 12	BTE	O	6			0	6
				MARQUEUR TABL VELLEDA 1791 BI NOIR BTE 12	BTE	O	7			0	7
				MARQUEUR TABL VELLEDA 1791 BI VERT BTE 12	BTE	O	6			0	6
				MARQUEUR VELLEDA 1791 ROUGE BTE 12	BTE	O	2			0	2
				METRE A RUBAN EN 2M	UN	N	1			0	1
				MINISTRE SPIRALE QUO VADIS 16 24	UN	O	1			0	1
				ŒILLETS	BTE	N	2			1	1
				PAQUET 10 POCHEttes BULLE D AIR	BTE	N	2			0	2

				PARAPHEUR AVEC CLIP 25 CASES JR 25	UN	N	6			2	4
				PARAPHEUR AVEC CLIP 31 CASES	UN	N	3			0	3
				PATAFIX	UN	O	4			0	4
				PAVET NUMERIQUE	UN	N	4			0	4
				PENDEL WHITE 100W S	UN	O	3			3	0
				PILES 1,5V LR03 ALCALINE LOT 4	LOT	N	2			2	0
				PILES 1,5V LR06 ALCALINE LOT 4	LOT	N	2			2	0
				POCHETTE PERF GRAINE-BTE 100 9/100	BTE	N	25			15	10
				POCHETTE SURLIGNEUR FINE LOT 5	LOT	N	1			1	0
				POCHETTES COIN LOT DE 100	LOT	N	10			0	10
				POCHETTES PERFOREES A3	UN	N	10			10	0
				POCHETTES SD HV ROSE BTE 25	BTE	O	2			2	0
				PORTE MINES BIC MATIC CLASSIC 0,7 PQT 12	PQT	O	4			0	4
				POST-IT INDEX	BLOC	O	6			0	6
				RALLONGE ELECTRIQUE 5 M	UN	N	4			0	4
				RALLONGE ENROULEUR 4 PRISES 10 M	UN	N	2			0	2
				RECHARGE 6156	UN		0				
				RECHARGE CHEVALET CONF65X100 PQT 5	PQT	N	5			0	5
				RECHARGE EXATIME 17	UN	N	3			0	3
				RECHARGE POUR DEVIDOIR TRIDEX FLECHE	UN	O	18			18	0
				RECHARGE POUR DEVIDOIR TRIDEX ETROITS	UN	O	12			12	0
				RECHARGE POUR DEVIDOIR TRIDEX STANDARD 25/4 44 MM	UN	O	12			12	0
				RECHARGE POUR TRODAT PRINTY 4927	UN	O	1			1	0
				RECHARGE TAMPON 4913 NOIR	LOT 3	N	3			0	3

				RECHARGE TAMPON 4923 BLEU	LOT 3	N	2			0	2
				RECHARGE TAMPON 6/4912	UN	N	4			4	0
				RECHARGE TAMPON S-543-7	UN	N	10			0	10
				RECHARGE TIFLEX BLEU	UN	N	2			0	2
				RECHARGE TIFLEX NOIR	UN	N	2			0	2
				REGISTRE COURRIER ARRIVEE - 4145 REGISTRE DAUPHIN	UN	O	6			1	5
				REGISTRE COURRIER DEPART4144 REGISTRE DAUPHIN	UN	O	6			1	5
				REGLE PLATE 30CM	UN	N	11			4	7
				REL INTEG 100P 17*22 5*5	UN	N	10			0	10
				REL INTEG 180P 17*22 5*5	UN	N	2			2	0
				RELIEUR ARCH ENT 8 BTE 50	BTE	N	8			2	6
				RELIEUR METAL	BTE	N	3			0	3
				RELIURE INTEG 100P A4 SEY 70G	UN	N	10			0	10
				RELIURE PC BLACK 10 MM LOT 100	BTE	N	2			0	2
				RELIURE PC BLACK 12 MM LOT 100	BTE	N	1			0	1
				RELIURE PC BLACK 14 MM LOT 100	BTE	N	3			0	3
				RELIURE PC BLACK 6 MM LOT 100	BTE	N	1			0	1
				RELIURE PC BLACK 6 MM LOT 100	BTE	N	2			0	2
				RELIURE PLASTIQUE COULEUR DIAM 12	UN	N	300			0	300
				RELIURE PLASTIQUE COULEUR DIAM 16	UN	N	100			0	100
				REPertoire SPIRALE A 4	UN	N	5			0	5
				ROULEAU ADHESIF MAGIC 19X33M	UN	N	128			80	48
				ROULEAU ADHESIF PVC HAVANE 50X66 LOT 6	LOT	N	1			0	1

				ROULEAUX BOBINES 57*70 (pour compta code 37045)	LOT 10	N	4			0	4
				SHINY S 530 BLEU	UN	O	5			0	5
				SOUS CHEMISE 22x31 BLEU PQT 50	PQT	N	1			1	0
				SOUS CHEMISE 22x31 ROUGE PQT 50	PQT	N	1			1	0
				SOUS CHEMISE 22x31 VERT PQT 50	PQT	N	1			1	0
				SOUS CHEMISES 60G 22*31 ASSORTI PQT 250	PQT	N	1			1	0
				SOUS DOSSIER SCOR 72.100 BTE 100	BTE	O	1			1	0
				SPRAY COLLE REPOSITIONNABLE	UN	O	1			1	0
				SPRAY NETTOYANT TABLEAU BLANC	UN	N	3			0	3
				STABILO BLEU BTE 12	BTE	N	3			1	2
				STABILO JAUNE BTE 12	BTE	O	4			2	2
				STABILO ORANGE BTE 12	BTE	O	4			2	2
				STABILO ROSE BTE 12	UN	O	1			1	0
				STABILO VERT BTE 12	BTE	O	4			1	3
				STABILO VIOLET	UN	O	1			1	0
				STYLO 4 COULEURS	UN	N	8			8	0
				STYLO BIC CRISTAL BLEU BTE 50	BTE	O	3			1	2
				STYLO BIC CRISTAL NOIR BTE 50	BTE	O	4			1	3
				STYLO BIC CRISTAL PM ROUGE	UN	O	40			20	20
				STYLO BIC CRISTAL VERT	UN	O	15			15	0
				STYLO CORRECTEUR PENTEX	UN	N	5			0	5

					STYLO FEUTRE BALL PENTEL PF NO1R56 - BTE 12	BTE	O	3			0	3
					STYLO FEUTRE BALL PENTEL R 56 BLEU - BTE 12	BTE	O	3			0	3
					STYLO FEUTRE NYLON BLEU	UN	N	84			84	0
					STYLO FEUTRE NYLON NOIR	UN	N	60			60	0
					STYLO FEUTRE NYLON NOIR	UN	O	36			36	0
					STYLO FEUTRE NYLON ROUGE	UN	N	84			84	0
					STYLO FEUTRE NYLON VERT	UN	N	60			60	0
					STYLO FEUTRE ROLLER V BALL 0,7 BLEU	UN	O	12			0	12
					STYLO FEUTRE ROLLER V BALL 0,7 NOIR	UN	O	12			0	12
					STYLO FEUTRE SPECIAL CD DVD	UN	N	14			2	12
					STYLO PILOT V SIGN PEN NOIR	UN	O	72			72	0
					STYLO PILOT V SIGN PEN ROUGE	UN	O	12			12	0
					TABLEAU EMAILLE (effeçable à sec) 90x120 cm	UN	n	1			1	0
					TAMPON "POUR INFORMATION"	UN	N	1			0	1
					TAMPON MARIANNE AUTO	UN	N	2			0	2
					TAMPON S542,7 BLEU	UN		5			0	5
					TELEPHONE SANS FIL NUMERIQUE AVEC AMPLI	UN	N	3			0	3
					TRANSPARENT COPIEUR A4 10 - BOITE 100	BTE	N	7			5	2
					TRANSPARENTS JET D ENCRE	BTE	N	2			0	2
					TRODAT PRINTY 49,15 NOIR	BLISTER	O	1			0	1
					TROMBONE 25MM BT-(BTE 1000 )	BTE	N	5			0	5
					TROMBONE 32MM BT-(BTE 1000 )	BTE	N	3			0	3

LOT 2 - FOURNITURE DE PAPIER -											
				DESIGNATION	CONDITION NEMENT	MARQUE OUI OU NON	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	PRIX TOTAL H.T.	dont CFAI quantité	dont CMA quantité
				PAPIER A3 80G BLANC - RAM 500F	RAM	N	25			10	15
				PAPIER A3 BLEU 80G	RAM	N	4			0	4
				PAPIER A4 160G CA-PQ 250F	RAM	N	5			0	5
				PAPIER A4 160G CH-PQ 250F	RAM	N	5			0	5
				PAPIER A4 160G VE-PQ 250F	RAM	N	5			0	5
				PAPIER A4 80G BLANC - RAM 500 F	RAM	N	1900			900	1000
				PAPIER A4 80G CANARI - RAM 500F	RAM	N	6			1	5
				PAPIER BLANC A4 160 G	RAM	N	5			0	5
				PAPIER NAVIGATOR A4 120G BLANC RAM 250	RAM	O	5			0	5

<b>LOT 3 - PAPIER EN TETE ET ENVELOPPES C.M.A. 11</b>							
			<b>DESIGNATION</b>	<b>CONDITION NEMENT</b>	<b>QUANTITE</b>	<b>PRIX UNITAIRE H.T.</b>	<b>PRIX TOTAL H.T.</b>
			PAPIER EN TETE 210X297 mm - Logo "C.M.A. AUDE" et "AGIR POUR REUSSIR" - Impression Quadri Recto - Papier 80 g - BTE 500	BTE	50		
			ENVELOPPES Autocollantes - Logo C.M.A. - Impression quadri recto - Enveloppes sans fenêtres 90g - 210 X 110 - BTE 500 -	BTE	40		
			ENVELOPPES Autocollantes - Logo C.M.A. - Impression quadri recto - Enveloppes Fenêtres 90g - 210 X 110 - BTE 500 -	BTE	16		